



39-2023

DELIBERATION N°5
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 9 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés : 1

L'an deux mil vingt-deux, le 11 avril 2023, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : le 5 mai 2023

Présents : Odile PINTURIER, Didier CHAMBON, Jean LESQUIR, Frédéric MILLET, Sylvie DALLERY, Didier MASSACRIER. Sandrine MARECHET, Christophe VACHERON ; Isabelle BRUNEL., Julien DELHEUR, Hervé DUQUESNE, Elisabeth LAFANECHERE, Serge LOMBARDIN, Valérie GUILLAUME.

Absents excusés : Marie-Claire JASSERAND (pouvoir Frédéric MILLET)

Secrétaire de séance : Sandrine MARECHET

Objet : délégation suppression régie, modification et création régie

Afin de pouvoir plus facilement créer supprimer ou modifier une régie, le maire propose de lui donner pouvoir pour que cela puisse se faire sans que l'on délibère à chaque fois

M. le maire invite le conseil municipal à délibérer et de l'autoriser à créer, modifier ou supprimer une régie.

Vu le dossier présenté **Le conseil municipal, après délibération, décide** à l'unanimité de :

De l'autoriser à créer, modifier ou supprimer une régie.

15 voix sur 15 voix exprimées

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Transmis au représentant de l'Etat le : 15/05/2023

Le Maire, Frédéric MILLET,

A blue ink signature of Frédéric Millet, written over a circular official stamp of the commune of Saint-Georges-Haute-Ville.

La secrétaire, Sandrine MARECHET

A blue ink signature of Sandrine Marechet.

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 15 /05/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20230509-delib5-cm62023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023